RESUMÉ

Ce rapport annuel de monitoring de protection a couvert 18 des 20 préfectures de la RCA en priorisant les principales zones de concentration de populations, y compris les sites de personnes déplacées internes, les retournés, les zones accueillant les réfugiés et les zones à haute potentialité de risques de protection. Les activités de monitoring de protection ont ainsi ciblé les préfectures suivantes : Bangui, Mambéré-Kadéï, Nana-Mambéré, Mambéré, Ombella-M'Poko, Kemo, Nana-Gribizi, Ouham, Ouham-Pende, Ouham-Fafa, Lim-Pende, Bamingui-Bangoran, Lobaye, Ouaka, Haute-Kotto, Mbomou, Vakaga et Lim-Pendé.

Résumé des résultats clés	• 53 moniteurs déployés par deux organisations partenaires • **17.993** incidents de protection documentés – majoritairement des atteintes à l'intégrité physique (33%), des cas de VBG (32%) et les atteintes au droit de la propriété (25%) • Les civils membres de la communauté sont les principaux auteurs (58% des incidents de protection, dont 49% sont des VBG et 42% des atteintes à l'intégrité physique). • Les éléments associés aux groupes armés non-étatiques sont responsable de 19% des cas, notamment des atteintes au droit à la propriété (38%), des atteintes à l'intégrité physique ou psychologique (33%), des atteintes au droit à la vie (4%), des atteintes à la liberté et à la sécurité (3%), et d'autres atteintes graves. • Les autorités étatiques et leurs alliés sont responsables de 13% des cas, à savoir des violations au droit à la propriété (47%), à la liberté et à la sécurité (30%), des atteintes à l'intégrité physiques (17%), des violences sexuelles et basées sur le genre (4%) et des violations au droit à la vie (1%) • Victimes : 82% sont des résidents, 5% des transhumants, 4% des PDI retournées, 4% des rapatriés spontanés, 3% des PDI, et 2% des réfugiés. • Les femmes sont les principales victimes de VBG.
Defis prioritaires	• Déplacements forcés récurrents de populations à la suite des attaques des groupes armés • Insécurité sur les axes (braquages, vols, enlèvements, taxation illégale) • Accès limité à la documentation civile (50% des responsables de ménages interrogés sont sans pièce d'identité, et 54% des enfants nés en déplacement dans ces ménages n'ont pas d'actes de naissance) • Les besoins exprimés sont relatifs à la faiblesse des interventions en : AGR et opportunités financières, abris (maisons détruites par des pluies répétées) et EHA dans les sites (points d'eau et latrines) • Défis opérationnels : les effectifs réduits du personnel dans des zones de couverture à la suite de la diminution des financements internationaux, l'accès physique difficile, l'insécurité, la connectivité limitée et le réseau téléphonique faible.
Réponses et actions	• 796 sensibilisations communautaires organisées • 3096 cas de VBG pris en charge avec 100% des survivant.e.s ayant bénéficié du soutien psychosocial • 14 espaces sûrs opérationnels au cours du premier trimestre, puis 12 pendant le reste de l'année

	• 67% des ménages ont renseignés êtres bien informés sur les services disponibles, contre 32% ayant déclaré le contraire

MÉTHODOLOGIE

Collecte de données

Ce rapport s'appuie sur la collecte et l'analyse des données relatives à la protection sur le terrain réalisées de janvier à décembre 2025. Les partenaires du HCR (CIAUD et FCA[1]) disposent de **4 outils de collecte d'information** de monitoring de protection qui leur permettent de consulter directement les populations sur des questions liées à la perception qu'ils ont de leur environnement de protection et documenter les incidents et risques de protection : (i) questionnaire des ménages (ii) questionnaire d'entretien avec les informateurs clés, (iii) formulaire des incidents individuels et (iv) formulaire des alertes de protection. À partir de ces données et des activités de réponse menées, les partenaires de monitoring produisent des rapports mensuels analysant le contexte de protection et la réponse humanitaire dans leur zone d'intervention.

Des informations complémentaires sont tirées des rapports hebdomadaires produit par les bureaux du HCR présent dans 6 localités[2], ainsi que des informations communiquées au sein des groupes de travail auquel participe le HCR conjointement avec les agences des Nations Unies présentes en RCA, les ONG internationales et nationales.

Couverture

Le **projet du monitoring de protection a couvert 18 des 20 préfectures de la RCA**[3] au cours de l'année 2025. 53 moniteurs de protection ont été déployés par les deux organisations partenaires, ayant permis le suivi de la situation de protection des membres de communautés hôtes, des réfugiés, des personnes déplacées internes (PDI), des rapatriés et des PDI retournés, à travers la documentation des incidents de protection et les enquêtes des perceptions au sein des ménages.

[1] Dans le cadre de la collecte des informations sur le terrain, FCA travaille en consortium avec des ONG locales/nationales dans les préfectures de Nana Gribizi (Lux Mundi), Nana Mambéré (AHD) et Lim Pendé (AVN).
[2] Berberati, Birao, Bria, Bouar, Obo et Paoua.

[3] Bangui, Mambéré-Kadéï, Nana-Mambéré, Ombella-M'Poko, Kemo, Nana-Gribizi, Ouham, Ouham-Pende, Ouham-Fafa, Lim-Pende, Bamingui-Bangoran, Lobaye, Ouaka, Haute-Kotto, Mbomou, Vakaga et Lim-Pendé.

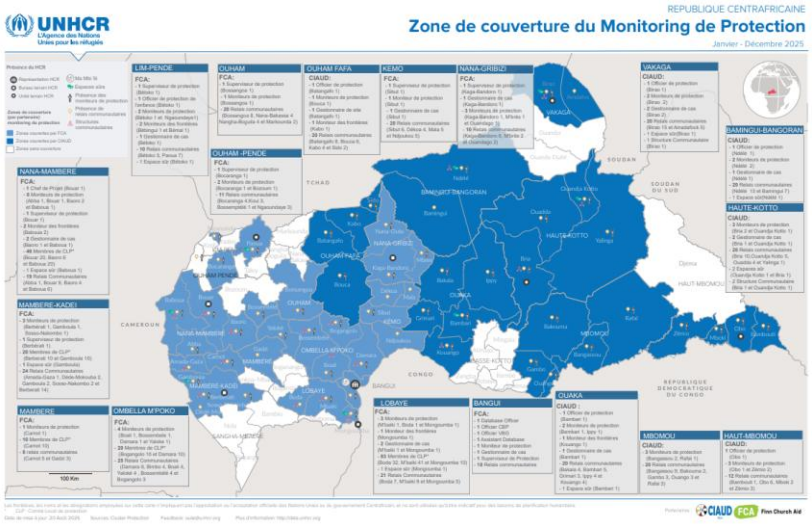
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Zone de couverture du Monitoring de Protection
Janvier - Décembre 2025
UNHCR
L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés
LIM-PENDE
OUHAM
OUHAM FAFA
KEMO
NANA-GRIBIZI
VAKAGA
SAMINGOI-BANGORAN
NANA-MAMBERE
OUHAM -PENDE
HAUTE-KOTTO
MAMBERE-KADEI
MAMBERE
OMBELLA MPOKO
L'OBAYE
BANGUI
OUAKA
MBOMOU
HAUT-MBOMOU
TCHAD
SOUDAN
SOUDAN DU SUD
CAMEROUN
CONGO
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
100 Km

Approche communautaire

Le projet de monitoring de protection met en œuvre une approche de protection à base communautaire (PBC) en redynamisant et renforçant les structures et relais communautaires ainsi que les comités de protection. Le HCR et ses partenaires travaillent étroitement et quotidiennement avec ces structures incluant les comités de protection et de réfugiés, les groupes de femmes et de jeunes, et les leaders communautaires locaux. Cette approche permet de renforcer les capacités des communautés à assurer leur protection, et permet d'avoir une compréhension réelle des défis et des besoins en matière de protection et d'assistance par les populations que nous servons.

Le monitoring de protection, et l'ensemble des activités de protection du HCR intègrent aussi l'approche basée sur le genre, l'âge et la diversité (AGD), assurant une prise en compte des particularités des personnes les plus vulnérables et leur représentativité tout le long du cycle programmatique humanitaires. Le monitoring de protection du HCR permet ainsi de collecter une variété d'information concernant les conditions de vie des populations ciblées, leurs besoins et leur avis concernant le contexte de protection.

Au cours de l'année 2025, les partenaires de protection ont collaboré avec 310 structures et relais communautaires à travers le pays, et ont conduit des enquêtes auprès de 4.891 ménages y compris la population hôte (63%) les rapatriés (16%), les PDI (8%), les retournés (8%) et les réfugiés (2%).

Défis

Les contraintes budgétaires ont continué d'affecter la mise en œuvre du projet de monitoring de protection, notamment à travers la réduction du nombre de moniteurs de protection déployés sur le terrain. Ces limitations financières ont entraîné également d'importants défis de mobilité, entravant la conduite régulière des activités de terrain.

Par ailleurs, l'accès à certaines localités est resté limité, en raison principalement de la dégradation du contexte sécuritaire, l'impraticabilité des axes routiers durant la saison des pluies, la connectivité limitée et le réseau téléphonique faible.

Définition et classification

Les incidents sont documentés en fonction de 6 catégories, les évènements touchants à (i) la vie et l'intégrité physique, (ii) la liberté de mouvement, (iii) la propriété, (iv) les violences sexuelles et basées sur le genre (VBG), (v) le droit d'asile, et (vi) l'accès à la documentation.

Le monitoring de protection permet de documenter l'ensemble des incidents que la population considère importants de communiquer, autant les allégations de violations et d'abus des droits de l'Homme commises par les autorités étatiques et les éléments associés aux groupes armés, que les atteintes et crimes commis par la population civile dans le contexte de tension communautaires, de criminalité et de conflits interpersonnels.

En outre, les enquêtes de perception s'articulent autour de sept thèmes : (i) la protection générale, (ii) la protection légale, (iii) les VBG, (iv) la protection de l'enfance, (v) l'éducation, (vi) les solutions durables et (vii) l'engagement communautaire. Les outils de monitoring permettent ainsi de capter les dynamiques locales et les systèmes étatiques et humanitaire de réponses en place afin de dégager des tendances sur les contextes sociaux et les besoins de la population.

ANALYSE DE LA SITUATION SÉCURITAIRE

Au cours de l'année 2025, le contexte sécuritaire national est demeuré fortement volatil, marqué par la présence et l'activisme persistants de groupes armés dans l'ensemble des zones couvertes. Les incursions armées, enlèvements, braquages, exactions contre les civils et affrontements armés avec les forces étatiques et leurs alliés, notamment impliquant les 3R, l'AAKG, l'UPC, etc. ont été largement documentés, entraînant des déplacements forcés internes et transfrontaliers, ainsi que des restrictions de mouvement et d'accès humanitaire sur plusieurs axes. La situation a été ponctuée de dynamiques contrastées, avec des accalmies relatives dans certains centres urbains liées au renforcement des patrouilles des FACA/FSI et de la MINUSCA, tandis que les zones rurales, périphériques et les axes routiers sont restés fortement exposés à l'insécurité, les groupes armes disloqués s'étant constitués en de petits groupes actifs sur les axes secondaires. Les processus de DDR ont contribué de manière limitée à l'apaisement du contexte, sans prévenir les exactions résiduelles contre les civils, liées notamment aux longues périodes d'attente des combattants dans les camps de cantonnement. Dans ce contexte, les risques de protection, notamment liés aux violences armées, aux déplacements forcés et à l'accès humanitaire, demeurent élevés sur l'ensemble du territoire.

Zone Sud-Ouest (Lobaye, Mambéré Kadéï, Mambéré et Ombella M'poko)

- Présence marquée des groupes armés dans les sous-préfectures d'Amada Gaza, Dadzi, Carnot et Senkpa-Mbaéré, en lien avec le processus de DDR ;
- Incursions de groupes armés, principalement les 3R, dans des localités rurales avec enlèvements ciblés de civils,

souvent libérés contre rançon, illustrant une stratégie d'extorsion persistante ;
- Affrontements armés entre les FACA et le groupe armé 3R

Zone Nord-Ouest (Nana Mambéré, Ouham, Lim-Pendé et Ouham-Pendé)

- Présence des 3R avec enlèvements, braquages et violences ciblant de civils dans l'Ouham Pendé, la Nana Mambéré et l'Ouham ;
- Insécurité marquée sur les axes routiers majeurs, incluant braquages et incidents contre les ONG (Ouham et Nana Mambéré), restreignant la liberté de circulation et l'accès humanitaire ;
- Affrontements intermittents entre les FACA et les 3R, ainsi qu'entre Anti-Balaka et 3R, entraînant des restrictions de mobilité des populations ;
- Opérations militaires et patrouilles renforcées des FACA sur les axes sensibles (Bedam-Beguili, Bossangoa-Ouham Bac) à la suite d'affrontements ou des attaques de groupes armés ;
- Présence importante d'hommes armés dans le cadre du processus de DDR (Ouham Pendé), avec des risques persistants d'exactions contre la population civile.

Zone centrale (Kemo, Ouham Fafa, Nana-Gribizi et Ouaka)

- Situation sécuritaire contrastée, avec une relative accalmie dans les centres urbains attribuée aux patrouilles dissuasives des forces de sécurité et de leurs alliés, tandis que les périphéries et l'intérieur des sous-préfectures restent instables et exposés à des mouvements armés.
- Incursions récurrentes de groupes armés, identifiés et non identifiés, observées dans les zones rurales et le long des axes de transhumance, notamment dans la Nana-Gribizi, la Kémo et la Ouaka, accompagnées d'abus des droits humains, de prises d'otages et d'atteintes ciblant les civils.
- Ces incursions ont entraîné des déplacements forcés, souvent pendulaires, des populations affectées, particulièrement dans les zones de la Nana-Gribizi et de la Kémo.
- Des sorties volontaires d'éléments armés dans le cadre du processus de DDR ont été enregistrées dans plusieurs localités, contribuant de manière limitée à l'apaisement du climat sécuritaire, sans toutefois éliminer les risques résiduels pour les civils.

Zone Sud-Est (Mbomou et Haut-Mbomou)

- Présence et activisme persistants de groupes armés, notamment des éléments assimilés à l'AAKG et à l'UPC, se traduisent par des affrontements armés réguliers avec les forces étatiques et leurs alliés, au cours du deuxième, troisième et quatrième trimestre de l'année dans le Haut-Mbomou ;
- Aggravation de la situation sécuritaire avec de multiples attaques et affrontements armés entre des éléments assimilés à l'AAKG et les forces étatiques et leurs alliés en décembre dans le Haut-Mbomou ;
- Déplacements forcés de milliers de personnes à la suite de ces attaques vers certaines localités du pays ainsi que vers la RDC et le Sud Soudan ;
- Accalmie sécuritaire relative dans les chefs-lieux dans le Mbomou, liée au renforcement des patrouilles dissuasives des FACA/FSI et de la MINUSCA,

- Persistance de la volatilité du contexte sécuritaire sur plusieurs axes tout au long de l'année dans le Mbomou, à la suite de la présence d'hommes armés assimilés au GSAUI (notamment axes Bangassou – Rafai, Bangassou- Bakouma, Bangassou – Gambo – Pombolo et Zabé, Bakouma - Nzacko et Zabe, Bangassou - Kembé) ;
- Diminution des activités de groupes armés LRA, WTA et UPC/SIRIRI au premier trimestre à la suite d'opérations sécuritaires ciblées et d'arrestations.

Zone Nord-Est (Haute-Kotto, Bamingui-Bangoran et Vakaga)

- Insécurité persistante et croissante das la Vakaga, avec notamment l'activisme des groupes et bandits armés sur les principaux axes routiers (Birao–Am-Dafock, Birao–Délémbé, Birao–Tiringoulou) ainsi que la ville de Birao, exposant les civils à des exactions et à des restrictions de mouvement ; incursions armées et menaces récurrentes dans de nombreuses localités de la Vakaga (notamment Am Dafock, mais aussi Amkroumay, Gordil, Takamala, Birao, Takadja, Ouanda-Djale, Birao, etc.) entraînant des déplacements forcés de population et un climat de peur généralisé, y compris sur les sites de réfugiés (Korsi) ;
- Interventions ponctuelles des FACA et de leurs alliés visant à contenir les groupes armés – et renforcement de leurs effectifs à Birao en décembre ;
- Accalmie relative dans les centres urbains dans la Bamingui-Bangoran, mais contexte volatile dans les villages et axes routiers à la suite de l'activisme des groupes armés (incursions dans des villages, notamment).
- Préoccupation d'accès humanitaire dans la Bamingui-Bangoran, avec une attaque contre une ONG au cours du troisième trimestre de l'année.

ANALYSE GENERALE

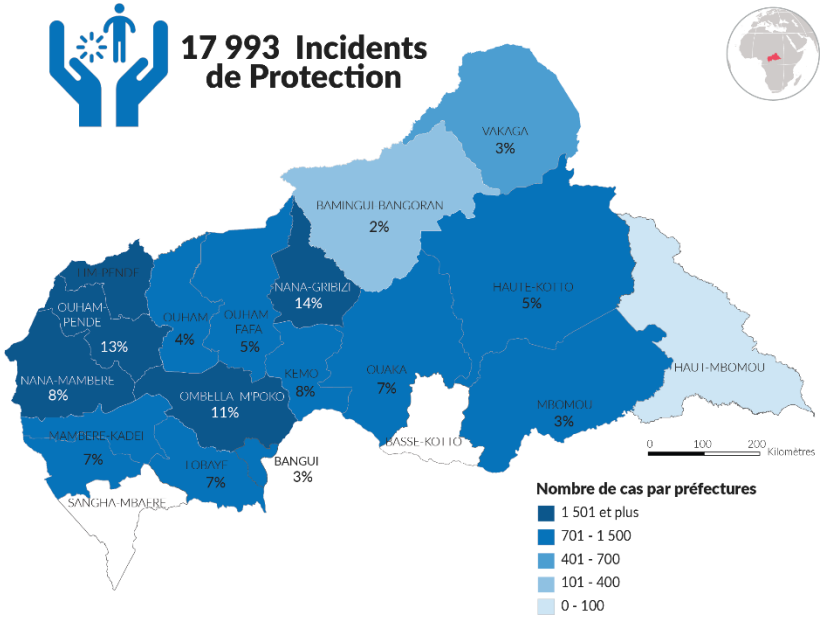

Au cours de l'année 2025, les équipes du monitoring de protection ont documenté **17.993 incidents de protection** dans 18 de 20 préfectures de la RCA. Il s'est agi principalement des **atteintes à l'intégrité physique ou psychologique (33%), des violences sexuelles et basées sur le genre (32%) et des atteintes à la propriété (25%)**. Des atteintes à la liberté, au droit à la vie, des incidents liés aux engins explosifs, et autres incidents de protection ont été rapportés dans des proportions plus faibles.

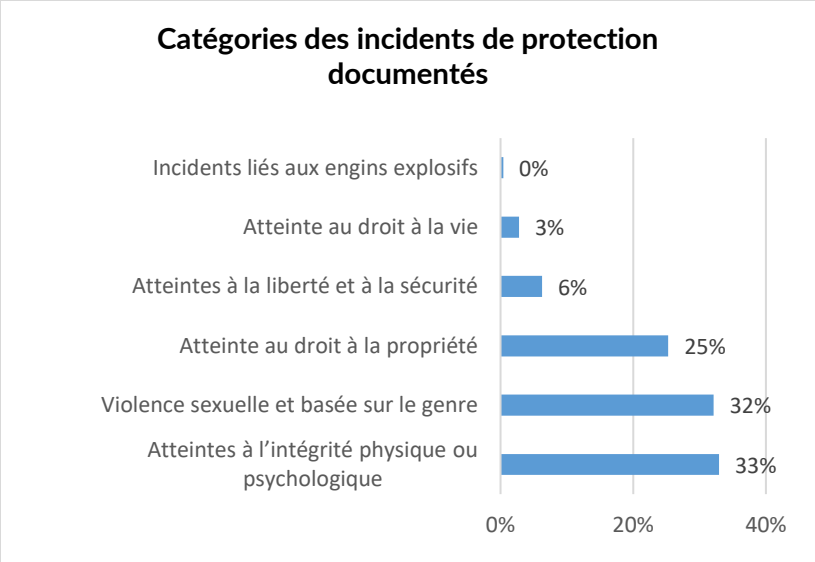

Environ 23.195 personnes ont été directement touchées par ces incidents de protection. 35% des victimes sont des femmes, 48% des hommes, 14% des filles et 3% des garçons.

Par ailleurs, 82% des victimes sont des résidents, 5% des transhumants, 4% des PDI retournées, 4% des rapatriés spontanés, 3% des PDI, et 2% des réfugiés. D'autres victimes ont été identifiées dans des proportions plus faibles parmi les rapatriés assistés, les demandeurs d'asile et les migrants.

La prépondérance des résidents parmi les victimes s'explique par l'importance de leur proportion au sein de la population mais aussi le fait que les atteintes à la propriété concernent de loin les résidents plus que les autres groupes de population. Les transhumants ont été particulièrement touchés dans les préfectures d'Ombella-M'Poko, de Mambéré-Kadéï, de Nana-Mambéré et d'Ouham-Fafa, en lien notamment avec les conflits agropastoraux et les restrictions de mouvements enregistrées pendant la transhumance. Les PDI et PDI retournées ont été fortement affectées dans la Kémo, la Nana-Gribizi et l'Ouham-Pendé, principalement par des atteintes à l'intégrité physique ainsi que par des violences sexuelles et basées sur le genre. Les incidents ayant touché les rapatriés spontanés se concentrent dans les principales préfectures de retour, notamment l'Ouham-Pendé, la Mambéré-Kadéï, la Lobaye et la Nana-Mambéré, avec des niveaux particulièrement élevés de VBG dans l'Ouham-Pendé (169) et la Lobaye (86). De même, un niveau significatif de cas de VBG, d'atteintes à la propriété et à la liberté a été enregistré contre les réfugiés dans l'Ouham-Pendé, la Vakaga, la Bamingui-Bangoran, Bangui et la Haute-Kotto, principales zones d'accueil des réfugiés dans le pays.

58% des incidents de protection sont attribués aux membres de la communauté, 19% aux groupes armés, 13% aux acteurs étatiques et alliés et 11% à des auteurs non identifiés.

Les civils ont commis principalement des violences sexuelles et basées sur le genre (49% des incidents de protection commis par des civils) et des atteintes à l'intégrité physique ou psychologique (42%). Les groupes armés se sont caractérisés par des atteintes au droit à la propriété (38% des incidents commis), des atteintes à l'intégrité physique (33%) des violences sexuelles et basées sur le genre (21%), des atteintes au droit à la vie (4%) et des atteintes à la libertés (3%). Les acteurs étatiques et alliés, quant à eux, ont principalement commis des violations au droit à la propriété (47% des incidents commis par eux), des atteintes à la liberté (30%) et des atteintes à l'intégrité physique (17%), des

violences sexuelles et basées sur le genre (4%) et des atteintes à la vie (1%).

Il sied de noter que 10% des incidents de protection documentés au cours de l'année 2025 sont liés à la transhumance. Les tensions liées aux déplacements cycliques d'éleveurs transhumants ont entraîné la montée de l'insécurité dans les zones de transhumance. Ces conflits liés à la transhumance ont généré de nombreuses pertes en vie humaines et aggravé la vulnérabilité des populations. L'utilisation des groupes d'autodéfense et la militarisation des transhumants posent des défis permanents de protection.

Par ailleurs,3% des incidents (582) étaient liés aux violences relatives aux accusations de sorcellerie. Ces incidents ont été enregistrés dans la quasi-totalité des préfectures couvertes par ce rapport, avec une prépondérance dans l'Ouham Pendé (20%), l'Ombella M'Poko (13%), la Nana Gribizi (11%), la Lobaye (11%), la Kemo (9%) et la Mambéré Kadéi (9%)[4]. Bien que la majorité des victimes soit constituée des adultes – 59% sont des femmes et 34% des les hommes –, des cas touchant des filles (4%) et des garçons (3%) ont aussi été rapportés. Aussi, parmi les adultes, 29% des femmes et 16% des hommes ont 60 ans et plus.

[4] D'autres incidents de protection liés aux accusaitons de sorcellerie ont été rapportés dans la Haute-Kotto (5%), l'Ouham-Fafa (4%), la Ouaka (4%), la Nana Mambere (4%), Bangui (3%), Bamingui-Bangoram (3%), Mbomou (2%), l'Ouham (1%) et la Vakaga (moins de 1%).

ANALYSE THEMATIQUE

Violences sexuelles et basées sur le genre

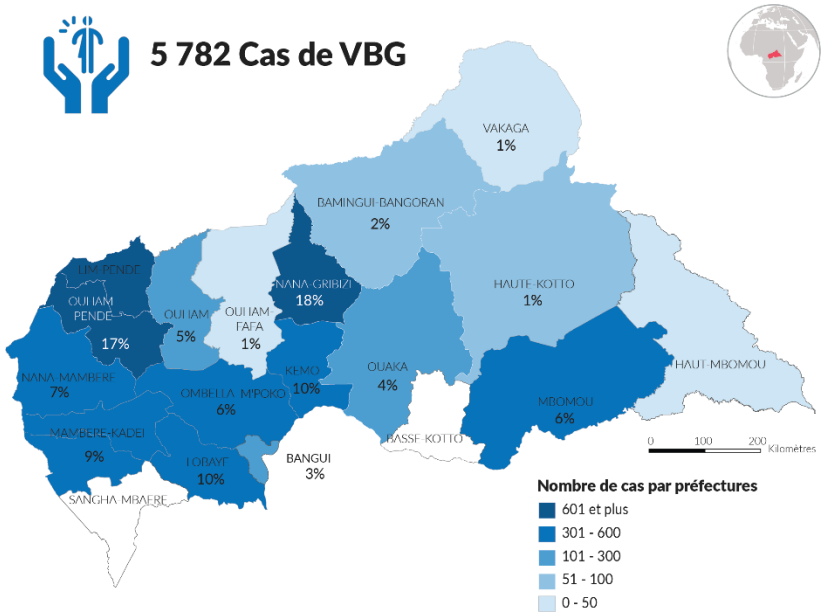

5.782 cas de VBG ont été documentés au cours de l'année 2025. Cela traduit une détérioration inquiétante des conditions de protection et une exposition critique des communautés, en particulier les femmes et les filles, aux violences sexuelles, aux abus physiques, aux violences psychologiques, aux dénis de ressources, et aux mariages forcés. **L'agression physique et le viol ont été particulièrement prépondérants, représentant respectivement 35 et 26% des cas de VBG.**

D'autres formes de VBG, à savoir les violences psychologiques ou émotionnelles (11%), l'agression sexuelle (10%), le mariage forcé (10%) et le déni de ressources, de services et d'opportunités (8%), ont également été rapportés.

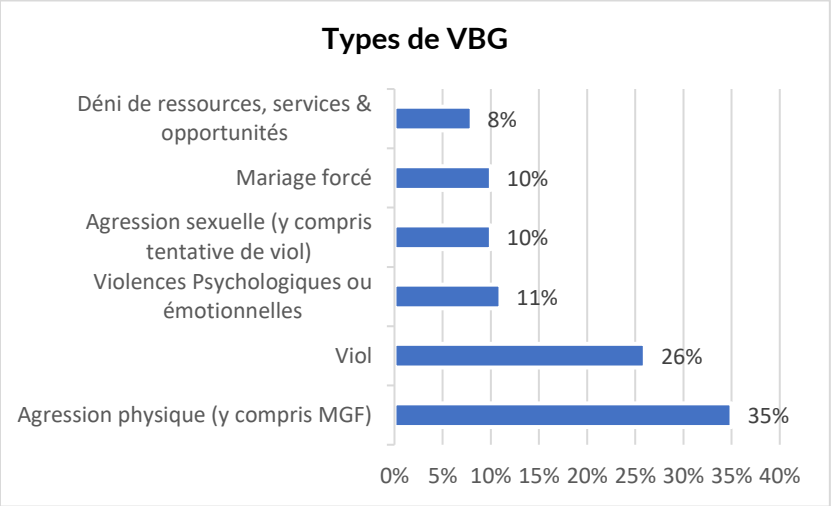

58% des victimes de VBG sont des femmes, 35% des filles, 5% des hommes et 1% des garçons. Si **la majorité de femmes a été victime d'agressions physiques (51%),** d'autres femmes ont connu des violences psychologiques (14% de femmes), le déni de ressources (13%), l'agression sexuelle (12%), le viol (9%) et le mariage forcé (1%). **Les filles quant à elles ont été principalement victimes de viols (56% des filles) et de mariages forcés (27%), avec 43% de ces cas de viols et mariages forcés rapportés dans la Nana-Gribizi[5].** D'autres filles victimes de VBG

[5] Et 11% dans l'Ouham Pende, 8% dans la Lobaye, 7% dans le Mbomou, 6% dans la Kemo, 6% dans la Mambere-Kadéi, 5% dans l'Ombella M'Poko, 4% dans l'Ouham, 3% dans la Nana Mambéré, 3% dans l'Ouaka, 2% à Bangui, 1% dans l'Ouham Fafa, 1% dans la Haute Kotto, et 1% dans le Bamingui Bangoram.

ont subi l'agression sexuelle (8%), l'agression physique (6%), la violence psychologique (2%) et le déni de ressources (1%).

De manière générale, les principaux auteurs des cas de VBG sont les membres de la famille proche (62%), les membres de la communauté (26%). Toutefois, les groupes armés (7%), les acteurs étatiques et leurs alliés (1%), ainsi que des personnes non identifiées (4%) sont aussi parmi les auteurs.

Atteintes à la vie et/ou à l'intégrité physique

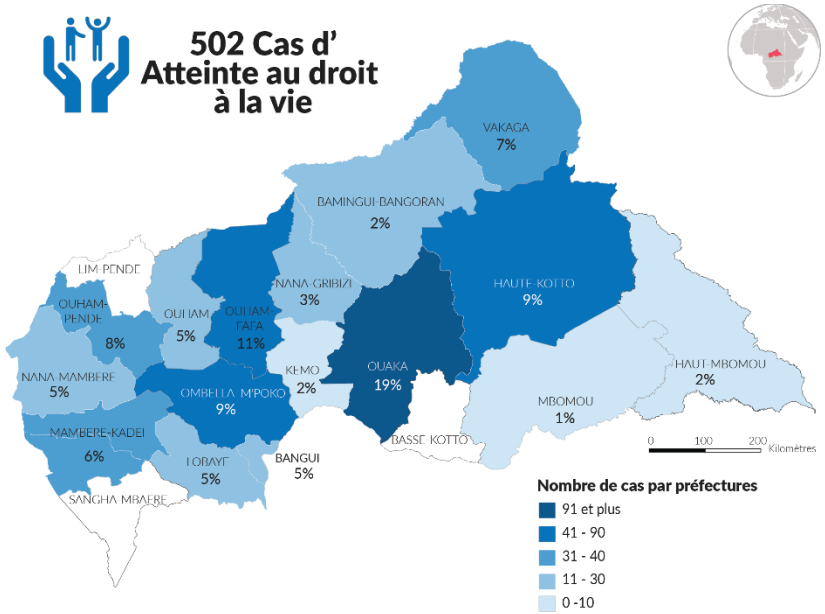

502 cas de meurtres de civils ont été rapportés au cours de l'année 2025. La majorité de victimes sont des hommes (80%), suivis des femmes (14%), garçons (4%) et filles (2%). Si plusieurs meurtres ont été commis dans des zones isolées comme la brousse et les champs, des axes routiers (au cours des braquages) et les campements des peulhs transhumants, plusieurs autres ont été signalés autour des chantiers miniers (notamment à Ndassima). Les principaux auteurs comprennent les groupes armés (31%), des civils membres de la communauté et membres de la famille (27%), les acteurs étatiques et alliés (18%), et d'autres auteurs non identifiés (22%). Il sied de noter que 23% des meurtres sont liés à la transhumance, 5% aux accusations de sorcelleries et 3% aux tensions intercommunautaires.

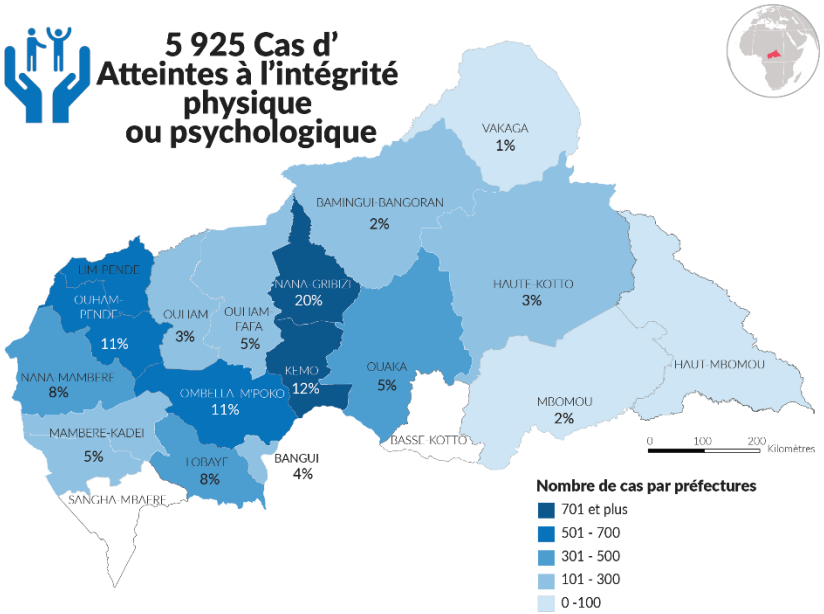

Par ailleurs, 5.925 cas d'atteintes à l'intégrité physique ou psychologique ont été documentés, dont les coups et blessures (88%), la torture et traitements inhumains et dégradants (11%), et la violence psychologique ou émotionnelle (1%).

Les civils représentent 75% des auteurs des atteintes à l'intégrité physique, suivis des groupes armés (11%), acteurs étatiques et alliés (7%), et autres inconnus ou non identifiés (7%).

Restriction de mouvement et de liberté

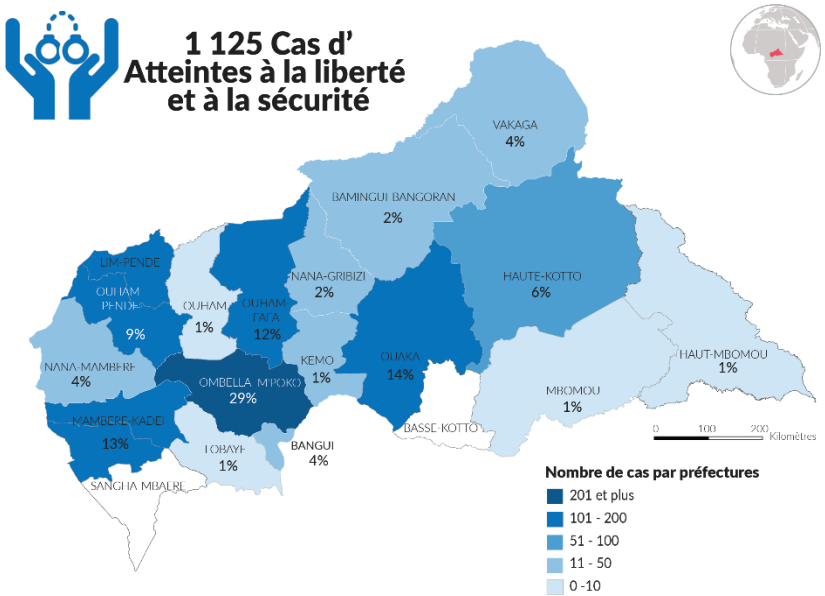

Sur le total de 1.125 atteintes à la liberté et à la sécurité documentés au cours de l'année 2025, les arrestations arbitraires et enlèvements ont représenté respectivement 61% et 28%. La restriction de mouvements (4%), le travail forcé (4%) et le déplacement forcé (3%) ont aussi été rapportés.

Si les arrestations arbitraires et détentions illégales ont été l'œuvre des acteurs étatiques et leurs alliées, 92% des enlèvements ont été attribués aux groupes armés, 5% à des civils et 3% à des auteurs non identifiés. De nombreuses arrestations arbitraires sont enregistrées sur des axes routiers, au niveau des barrières de péage route ou de contrôle. L'absence de documents d'identité, l'accusation de connivence avec les groupes armés, le refus ou l'incapacité de payer les frais exigés, sont les principaux griefs évoqués contre les victimes. Les conducteurs de motos et les transhumants ont été particulièrement ciblés par ces arrestations arbitraires, dont plusieurs se soldent par le paiement d'une somme d'argent pour la libération de la victime. Les préfectures le plus touchées par les arrestations documentées sont l'Ombella M'Poko (38%), l'Ouham Fafa (15%), l'Ouaka (15%), et la Mambere-Kadei (13%).

Quant aux enlèvements, ils ont été enregistrés la plupart du temps dans des endroits isolés, notamment certains axes routiers, dans la brousse, au champ, dans des campements des transhumants et dans certains villages. Leurs motivations incluent l'enrichissement, les représailles et la pression sur des populations, et l'utilisation des civils dans le cadre des travaux forcés. De nombreux cas d'enlèvement ont été rapportés dans les préfectures de Mambéré-Kadéi (16% du total des enlèvements), Ombella M'Poko (16%), Vakaga (13%), Ouaka (12%), Haute Kotto (11%) et Ouham Pende (9%). Il sied de noter que 28% des enlèvements étaient liés à la transhumance.

Déplacements forcés[6]

L'année 2025 a été marquée par une forte volatilité des mouvements de population, caractérisée par une alternance continue entre nouveaux déplacements internes, retours

[6] Cette partie va se limiter à présenter les grandes lignes des tendances des mouvements des populations. Pour consulter les chiffres, voir les rapports de la CMP disponibles sur Search the Portal.

volontaires ou contraints, mouvements transfrontaliers et déplacements secondaires, principalement influencés par l'évolution du contexte sécuritaire et la dégradation des conditions de vie sur les sites.

Au cours du premier et deuxième trimestre, les déplacements internes ont connu une augmentation significative, en lien avec l'instabilité sécuritaire persistante dans plusieurs préfectures, notamment l'Ouham, Ouham-Fafa, la Nana Gribizi, la Vakaga, le Haut-Mbomou, le Mbomou et la Ouaka. Ces mouvements ont été ponctués d'épisodes de déplacements, dont la traversée massive de la frontière vers la RDC et le Sud Soudan à la suite d'affrontements armés dans le Sud-Est. Parallèlement, des retours volontaires ont été observés tout au long de l'année dans les préfectures de l'Ouest, principalement motivés par une amélioration relative de la sécurité dans certaines zones d'origine mais aussi par les conditions de vie précaires dans les sites de déplacement, révélant le caractère souvent contraint de ces retours.

Le troisième trimestre a confirmé cette dynamique mixte, avec une hausse marquée des nouveaux déplacements en septembre, notamment dans l'Ouham-Fafa, la Vakaga et l'Ouham-Pendé, tout en maintenant des flux de retours depuis les sites vers les localités d'origine.

Au cours du quatrième trimestre, l'on note notamment des déplacements secondaires de réfugiés, motivés par la recherche de sécurité et de meilleures conditions de vie, enregistrés dans le nord du pays (Bamingui-Bangoram). De même, de nouveaux déplacements forcés internes et vers la RDC et le Sud Soudan ont été à nouveau enregistrés à la suite de la persistance de l'instabilité sécuritaire, notamment en décembre dans le sud-est du pays.

Enfin, la crise soudanaise a continué d'alimenter un afflux constant, bien que fluctuant, de réfugiés et de demandeurs d'asile, notamment dans la Vakaga, avec des parcours souvent risqués en raison des entraves au franchissement officiel de la frontière.

Atteinte à la propriété

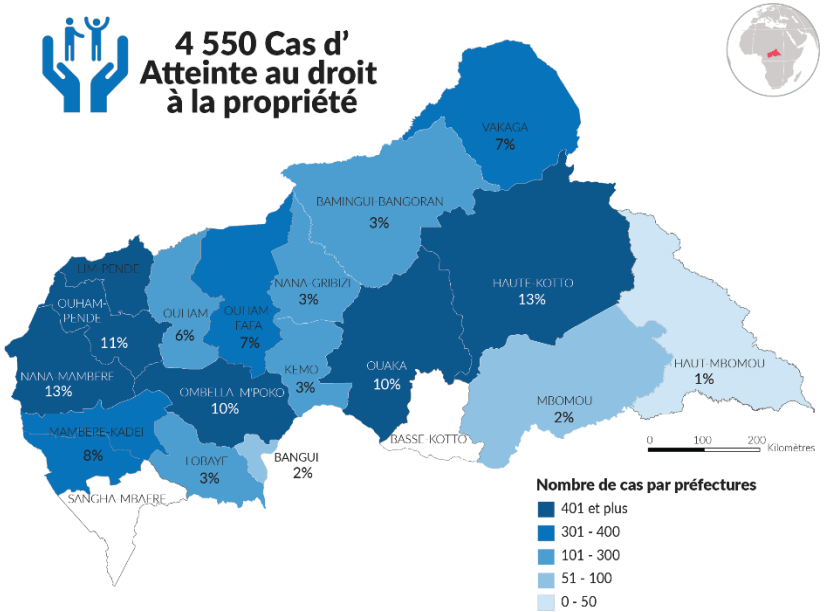

4.550 atteintes à la propriétés ont été rapportées au cours de l'année 2025. Le vol/braquage (43%), l'extorion de biens (21%), les taxes illégales (19%) et la destruction illégale de biens immobiliers (10%) ont été le plus récurrents. L'occupation illégale de biens immobiliers ou de terre, l'incendie, le

déguerpissement forcé et le pillage ont également été rapportés, quoique dans de plus faibles proportions.

Le vol/braquage est principalement attribué aux groupes armés (42% des cas) et aux civils (22%)[7] ; l'extorsion de biens aux groupes armés (53% des cas) et aux acteurs étatiques et allées (34%) ; et les taxes illégales aux acteurs étatiques et alliés (69% des cas) et aux groupes armés (22%). Ces incidents ont ciblé de manière remarquable les commerçants ambulants, les conducteurs de taxi-moto, les transhumants, les chasseurs, les pêcheurs et les agriculteurs.

En outre, sur 119 cas d'occupation illégale de bien immobilier ou de terre, 50% ont concerné les résidents, 32% des rapatriés spontanés, 9% des PDI retournées, 4% des PDI et 3% des demandeurs d'asile. De même, sur 458 cas de destruction illégale de biens immobiliers, 79% concernent des résidents, 5% des PDI retournées, 4% des PDI, 3% des rapatriés spontanés, 2% des transhumants et 2% des réfugiés.

Protection de l'enfant

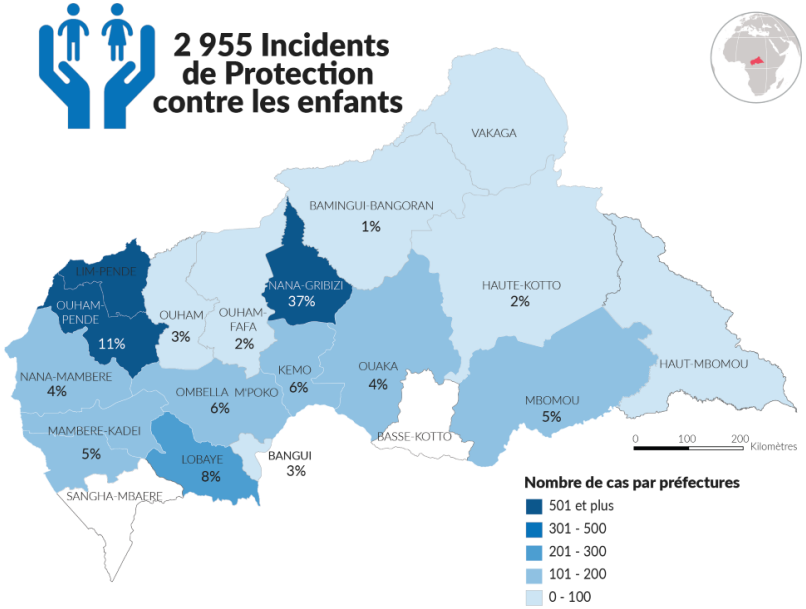

2.955 incidents de protections, soit 16% des incidents de protection rapportés au cours de l'année 2025 concernent des enfants. **Il s'est agi de VBG (71%), atteintes à l'intégrité physique (24%),** atteintes à la liberté (2%), atteinte à la propriété (1%), incidents liés aux engins explosifs (1%), atteintes au droit à la vie (1%) et violations graves aux droits de enfants – violations 1612 (1%).

[7] 34% des auteurs de vols/braquages sont des personnes non identifiées.

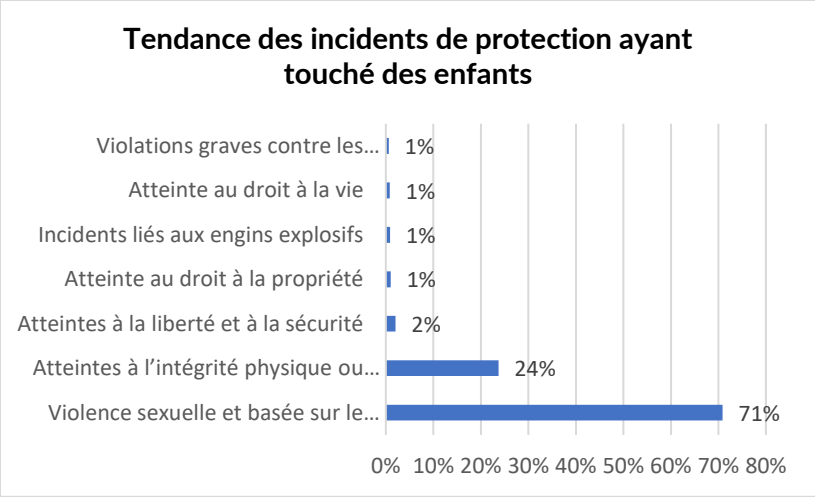

Par ailleurs, dans le cadre des enquêtes des perceptions, **54% des répondants ont répondu ne pas être en possession d'actes de naissance pour chacun de leurs enfants nés en déplacement. De même, 55% des répondants ont déclaré ne pas posséder d'actes de naissance pour chacun de leurs enfants nés avant le déplacement**. Cette tendance montre l'importance de l'absence d'actes de naissance au sein des familles, ainsi que l'ampleur de l'exposition de nombreux enfants aux risques de protection qui pourraient en résulter (apatridie, difficulté d'accès aux services, etc.). L'éloignement ou l'absence de bureau de l'état civil, le manque de ressources financières, l'ignorance de la procédure, et le manque de documents préalables, sont les principales contraintes d'accès aux actes de naissance pour les enfants.

Par ailleurs, 17% des répondants ont déclarés avoir eu connaissance des enfants séparés de leurs parents ou tuteurs habituels, se trouvant ainsi non accompagnés et sans soutiens. Cette situation a été rapportée dans la quasi-totalité des préfectures couvertes par ce rapport, avec les déplacements forcés des populations enregistrés au cours de l'année.

Accès aux biens et services essentiels

Au cours de l'année 2025, l'accès aux services essentiels demeure gravement compromis sur plusieurs sites de PDI, notamment à Lazaret, Mbella, Ouroundjafoun et Korsi, avec une dégradation marquée des conditions de vie au troisième trimestre. Sur le site de Lazaret, la majorité des ménages vivent dans des abris de fortune fortement dégradés, ne garantissant pas de protection contre les intempéries. Les pluies intenses de juillet–août ont provoqué l'effondrement ou la détérioration de nombreuses habitations, aggravant la vulnérabilité des ménages, en particulier des personnes à besoins spécifiques. Des dommages similaires ont été observés à Ouandago, avec 162 habitations gravement affectées.

Les conditions liées au WASH restent préoccupantes tout au long de l'année. La défécation à l'air libre est largement pratiquée sur la majorité des sites, en raison de l'insuffisance ou de la non-fonctionnalité des latrines, notamment à Lazaret où plusieurs infrastructures sont hors d'usage depuis avril. L'accès à l'eau potable est fortement limité par les pannes récurrentes de forages : à Lazaret, la majorité des points d'eau sont non fonctionnels sur l'ensemble des trimestres, situation également observée à Mbella et Ouroundjafoun. À Korsi, malgré les interventions humanitaires ayant permis une amélioration partielle, le volume d'eau disponible par personne reste inférieur aux standards internationaux, générant des tensions avec les communautés hôtes.

L'accès aux services de santé demeure insuffisant, en l'absence de cliniques mobiles sur les sites de PDI, limitant la prise en charge des soins primaires et des urgences. Une recrudescence des cas de paludisme a été rapportée, en lien avec l'insalubrité des sites et le manque de moustiquaires imprégnées.

Par ailleurs, l'accès à l'éducation pour les enfants PDI reste très limité sur l'ensemble des sites, principalement en raison de la précarité économique des ménages et de l'absence de fournitures scolaires, exposant les enfants à des risques accrus de protection.

Enfin, des problématiques persistantes de logement, terres et biens (LTB) ont été documentées, notamment des menaces d'éviction à Aviation PK14 et, lors des rapatriements dans la Nana-Mambéré, des cas de maisons détruites, de conflits fonciers et de ménages sans information sur leurs biens d'origine, compromettant les perspectives de solutions durables. Sur 1.182 ménages de rapatriés et retournés interrogés dans le cadre des enquêtes des perceptions, 47% ont déclaré avoir eu des difficultés à retrouver leurs biens à leur retour, contre 53% qui ont recouvré leurs biens.

Sécurité, cohabitation pacifique et intégration

En 2025, la cohésion sociale demeure fragile dans plusieurs préfectures, notamment en Haute-Kotto, Mbomou, Nana-Mambéré, Mambéré-Kadéï, Ouham et Vakaga, dans un contexte marqué par la coexistence prolongée entre PDI, retournés, rapatriés, réfugiés et communautés hôtes. Les tensions sont principalement liées aux conflits fonciers, à l'accès à la terre, au logement et aux ressources naturelles, ainsi qu'à la pression croissante sur les services de base dans les zones de retour et d'accueil.

Les problématiques de logement, terres et biens (LTB) constituent un facteur central de fragilisation de la cohésion sociale, en particulier pour les ménages retournés et rapatriés confrontés à des habitations détruites, des occupations secondaires ou à l'absence d'informations sur leurs biens d'origine. L'appauvrissement progressif des communautés hôtes, combiné à la précarité prolongée des populations déplacées et à la réduction de l'assistance humanitaire dans certaines localités, accentue la compétition autour des ressources naturelles et alimente les tensions intercommunautaires, notamment dans les zones de retour et à Birao.

La transhumance reste un facteur majeur d'incidents de protection tout au long de l'année, représentant une part significative des incidents documentés, notamment dans l'Ouham-Pendé, l'Ombella-M'Poko, la Nana-Mambéré, et la Mambéré-Kadéï. Ces incidents incluent des violences physiques, des destructions de biens et des atteintes graves aux personnes. Parallèlement, les accusations de sorcellerie, alimentées par les croyances traditionnelles, la désinformation et la justice populaire, continuent de provoquer des agressions, des déplacements forcés et des ruptures de cohésion sociale, affectant majoritairement les femmes.

Malgré ces défis, les enquêtes indiquent une perception globalement positive de la sécurité et de l'intégration communautaire pour la majorité des ménages, tous statuts confondus. Bien que les ménages interrogés, déclarent se sentir en sécurité et intégrés dans leurs communautés, une proportion significative de réfugiés, PDI et rapatriés fait état de difficultés d'intégration liées aux tensions pour l'accès aux ressources, aux barrières linguistiques et culturelles, aux tensions

intercommunautaires et à la méfiance liée à des affiliations perçues aux groupes armés. Des initiatives communautaires inclusives, bien que limitées, contribuent localement au renforcement de la cohabitation pacifique.

RÉFÉRENCEMENTS, PRISE EN CHARGE ET RÉPONSE

Au cours de l'année 2025, les équipes de protection ont organisé **629 séances de sensibilisation communautaires** sur des thématiques liées aux VBG, la PEAS, la protection de l'enfance, la cohabitation pacifique, les mécanismes de plainte disponibles au sein des communautés, etc. 15.269 femmes, 8.845 hommes, 9.792 filles et 370 garçons ont bénéficié directement de ces sensibilisations. De même, 60 **séances de formation** ont été organisées sur la protection de l'enfance, les VBG, le monitoring de protection, la prévention et la gestion des conflits, en faveur de 329femmes et 497 hommes.

Si 14 espaces sûrs ont été opérationnels au cours du premier trimestre de l'année 2025 sur le plan de la réponse aux VBG, 12 le sont restés durant le deuxième, troisième et quatrième trimestre de l'année ; cette réduction ayant été provoquée par la réduction des financements.

Dans le cadre de la gestion des cas, 100% des survivant.e.s qui se sont présenté au sein des espaces sûrs ont reçu un appui psychosocial, 6% ont été référés vers l'appui juridique, 29% ont été référés vers la prise en charge médicale et 3% vers la protection de l'enfance. De même, 512 kits de dignités ont été distribués, 81 appuis en AGR et 421 appuis en cash ont été fournis.

CONTACTS

Lineker ARRENEKE, Senior Protection Officer, arreneke@unhcr.org

Jeannot KIVUNDA, Associate Protection Monitoring Officer, muhindokivunda@unhcr.org

Annexe : SIGLES ET ABBREVIATION

3R : Retour, Réclamation et Réhabilisation

AAKG : Azandé Ani Kpi Gbé

AGR : Activité Génératrice de Revenus

CIAUD : Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement

DDR : Démobilisation, Désarmement et Réintégration

FACA : Les Forces Armées Centrafricaines

FCA : Finn Church Aid (ONG)

FSI : Les Forces de Sécurité Intérieure

GSAU : Groupes Spécialisés d'Auto-défense et d'Unité

HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

LRA : Lord's Resistance Army

MINUSCA : Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PDI : Personne Déplacée Interne

RCA : République Centrafricaine

RDC : République Démocratique du Congo

UPC : Union pour la Paix en Centrafrique

VBG : Violences Sexuelles et basées sur le Genre

WASH : Eau Hygiène et Assainissement (Water, Sanitation and Hygiene)

WTA : Wandja-Temoko-Azanikpigbe